

Marine Bedel :

« La bibliothèque doit rester un lieu de brassage social »



Photo Richard Volante

PROPOS RECUEILLIS PAR > **BERNARD BOUDIC**

PLACE PUBLIQUE > Marine Bedel, vous êtes la directrice des bibliothèques de Rennes. Que veulent dire ces termes « bibliothèques de Rennes » ?

MARINE BEDEL > La situation rennaise est exceptionnelle puisqu'il y a d'une part la bibliothèque d'agglomération, au sein des Champs libres, qui dépend de Rennes Métropole et d'autre part les bibliothèques de quartier qui dépendent de la Ville de Rennes.

PLACE PUBLIQUE > Vous avez donc plusieurs employeurs ?

MARINE BEDEL > Oui et non. En fait, mon employeur n'est ni Rennes, ni Rennes Métropole. Je suis personnel d'État mis à la disposition de Rennes parce que la bibliothèque de Rennes Métropole fait partie des cinquante-quatre bibliothèques classées en France. Ce classement est en général lié à l'importance du fonds patrimonial et dans quelques cas, très peu nombreux, à l'importance de leur activité dans le champ de la lecture publique. Ces cinquante-quatre bibliothèques classées bénéficient de conservateurs d'État mis à disposition gratuitement.

PLACE PUBLIQUE > Y en a-t-il d'autres en Bretagne ?

MARINE BEDEL > Celle de Brest. Son fonds patrimonial a été largement détruit pendant la Seconde guerre mondiale, mais elle a été classée, dans les années 70, pour son dynamisme dans le champ de la lecture publique.

PLACE PUBLIQUE > D'où viennent ces fonds patrimoniaux des bibliothèques ?

MARINE BEDEL > Cela remonte à la Révolution, quand les biens des nobles émigrés et du clergé ont été confisqués. Leurs bibliothèques appartiennent à l'État mais elles ont été confiées aux municipalités, ce qui explique le classement d'un certain nombre d'entre elles et la mise à leur disposition d'un personnel scientifique rémunéré par l'État. À Rennes, nous sommes deux, Sarah Toulouse et moi-même.

PLACE PUBLIQUE > Comment faut-il vous appeler ? Directrice ? Conservateur ?

MARINE BEDEL > Je préfère le terme de directrice. Je n'aime pas le mot conservateur.

PLACE PUBLIQUE > Et avant, étiez-vous déjà dans le livre et la lecture ?

MARINE BEDEL > J'étais conseillère pour le livre et la lecture à la Drac de Bretagne¹. J'ai presque toujours travaillé dans le domaine du livre. Je suis passée par l'École nationale des chartes, où il est possible de choisir entre plusieurs filières, les archives, les bibliothèques ou les métiers du patrimoine au sens large. J'ai choisi la filière bibliothèques mais mon tout premier poste, à Paris au ministère de l'Enseignement supérieur, concernait le secteur des banques de données – aujourd'hui on parlerait de ressources numériques – dans le champ des sciences humaines et sociales. Puis j'ai dirigé une bibliothèque départementale dans la Marne. Je suis à Rennes depuis 1992.

PLACE PUBLIQUE > À peine arrivée aux Champs Libres, vous mettez en place une nouvelle organisation du travail dont beaucoup soulignent l'intérêt. Quels en sont les principes ?

MARINE BEDEL > L'organisation de la bibliothèque des Champs Libres avait été conçue et mise en place plusieurs années avant son ouverture. Les équipes étaient organisées comme allaient l'être les collections, c'est-à-dire l'ensemble des livres, revues, ressources numériques, CD, DVD, sélectionnés et mis à la disposition du public : cette organisation thématique correspondait aussi, finalement, à l'architecture du bâtiment. Comme la bibliothèque devait passer en quelque sorte d'un « modèle » des années 50 au 21^e siècle, avec des collections en très grande majorité rangées en magasins à 200 000 documents en libre accès, il y a eu un énorme travail à faire. Quand nous sommes arrivés ici, passée une période d'acclimatation au nouveau bâtiment et aux nouveaux publics, nous avons décidé de rééquilibrer l'organisation entre collections et patrimoine d'une part, activités liées au public d'autre part : action culturelle, médiations, accessibilité, communication. Les équipes sont désormais réparties en quatre départements : publics, collections, patrimoine, réseaux (informatique et numérique). Le numérique est une dimension déterminante aujourd'hui dans les médiathèques.

PLACE PUBLIQUE > Vous disiez que le public des Champs Libres est différent de celui qui fréquentait la rue de La Borderie ?

1. Direction régionale de l'action culturelle





MARINE BEDEL > D'abord, il est beaucoup plus nombreux : c'était attendu ! Plus divers aussi. La bibliothèque des Champs Libres rayonne. Elle attire. La bibliothèque d'études s'est transformée, avec une offre beaucoup plus large. L'espace Vie du citoyen, en particulier, reçoit un public extrêmement varié.

PLACE PUBLIQUE > Cet espace d'un genre nouveau existe-t-il dans d'autres villes ?

MARINE BEDEL > Oui, mais pas toujours exactement sous la même forme. À sa création en 1974, la BPI² du Centre Pompidou à Beaubourg avait créé une salle d'actualité. L'espace Vie du citoyen s'est aussi inspiré de ce qui se fait en Europe du Nord où ce type d'espace s'est développé plus tôt que chez nous. Et, depuis 2006, Rennes a été copiée à son tour.

PLACE PUBLIQUE > Le succès est-il au rendez-vous ?

MARINE BEDEL > Ah oui ! C'est un espace qui marche très bien : une moyenne de six cents personnes par jour, des habitués de la Borderie, mais aussi des gens que nous ne connaissions pas...

PLACE PUBLIQUE > Qu'y trouve-t-on ?

MARINE BEDEL > D'abord, la presse d'information générale, qu'elle soit sur papier ou en ligne, en français ou en langue étrangère, et une vingtaine d'accès à l'internet. On y trouve aussi un petit fonds documentaire, consultable uniquement sur place, d'à peu près 3 000 titres qui sont des premières références ou des lectures très illustrées pour un public très large ou pressé. Enfin, un service d'autoformation où nous proposons des ressources numériques pour apprendre ou réapprendre les savoirs fondamentaux, le français, les maths, le code de la route, la bureautique...

PLACE PUBLIQUE > Tout cela est gratuit ?

MARINE BEDEL > Oui. Le fait de s'inscrire n'est obligatoire que pour emprunter des documents. Et cet abonnement est gratuit jusqu'à 18 ans, et même jusqu'à 26 ans pour ceux qui sont déjà inscrits dans une bibliothèque de proximité dans leur quartier ou leur commune, et pour tous ceux qui bénéficient de minima sociaux. 55 % de nos usagers bénéficient de la gratuité, même pour emprunter. Mais ça ne suffit pas. Il faut aussi mettre en place des mesures d'accompagnement, de médiation, des partenariats

pour toucher des personnes très éloignées du livre et de la lecture. Une équipe de la bibliothèque travaille avec des organismes, des associations qui sont eux-mêmes en relation avec telle ou telle partie de la population. Nous avons mis en place un service d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap et pour les personnes en démarche d'insertion. L'autoformation est en particulier développée par cette équipe en lien avec le CLPS³, avec l'association Langues et communication, avec des organismes très divers qui ont eux-mêmes une activité d'accompagnement.

PLACE PUBLIQUE > Quand une personne se présente pour faire de l'autoformation, vous l'accompagnez ?

MARINE BEDEL > Nous n'avons pas les moyens de faire de l'accompagnement individuel, mais il y a souvent besoin d'aide et nous tâchons d'être disponibles. Cependant, à un moment nous devons passer le relais. Viennent ici, en semaine mais aussi le dimanche, des personnes qui ont des besoins urgents, des formulaires à remplir sur des sites en ligne, des CV à rédiger. Tous les organismes qui développent de l'e-administration, des e-services leur disent : « Vous allez sur tel site ! » Mais tous n'ont pas d'ordinateur, ou pas d'accès à l'internet, ou n'en maîtrisent pas l'usage. « Débrouillez-vous ! » : c'est devenu la règle. C'est un vrai problème de société. Ces personnes viennent en Vie du citoyen et sont bien accueillies, mais les agents redoutent de leur faire commettre des impairs, des erreurs.

PLACE PUBLIQUE > Même les organismes publics ne se préoccupent pas plus que cela de leurs usagers ?

MARINE BEDEL > Au Pôle emploi, à la CAF, à la Sécurité sociale, on vous dit : « Voici la borne pour obtenir un renseignement ou accomplir une formalité ». Et parfois même : « Allez donc aux Champs Libres, à l'espace Vie du citoyen de la bibliothèque ! ». C'est pourquoi nous sommes en train de mieux identifier les autres organismes conventionnés avec la ville ou la métropole afin d'aiguiller comme il le faut les personnes et préciser où s'arrête notre rôle. Mais c'est compliqué : il y a des orga-

2. Bibliothèque publique d'information

3. Contribuer à la promotion sociale. Le CLPS est le premier centre de formation privé en Bretagne. Il forme les demandeurs d'emploi dans le cadre des politiques publiques, les salariés dans le cadre de la formation continue, et les jeunes et adultes en formation en alternance. Il a formé dix mille stagiaires en 2010.

nismes conventionnés pour les étrangers non européens, d'autres conventionnés pour les étrangers européens, pour les demandeurs d'asile... On comprend que l'usager s'y perde.

PLACE PUBLIQUE > D'où vient ce sens du service public que vous mettez en avant ?

MARINE BEDEL > Toute l'équipe ici est très attachée à ce service public. Ce sont des convictions profondes, oui, c'est sûr. La mission d'un établissement culturel ne se limite pas à la constitution de collections et à la transmission du savoir. Nous voulons être un lieu d'accès le plus libre possible.

PLACE PUBLIQUE > Accueillir tout le monde, c'est parfois difficile ?

MARINE BEDEL > La bibliothèque doit être et rester un lieu de brassage social. Ça fait partie de sa mission. « Vivre en intelligence », c'est une belle devise ! Ce n'est pas toujours facile de faire cohabiter le monsieur qui vient lire *L'Équipe* tous les jours depuis des années avec des personnes qui ont des codes sociaux complètement différents. Il y a parfois des tensions. Les bibliothèques sont aussi, elles ont toujours été, un lieu d'accompagnement de trajectoires individuelles qui peuvent partir de tous les niveaux pour arriver à tous les niveaux. Nous connaissons tous quelqu'un à qui une bibliothèque a donné le goût de la lecture, le goût de la connaissance. Ce ne sont que des histoires individuelles. Mais c'est important. Il faut que nous aidions ces gens-là par les horaires, par les tarifs, par l'accueil.

PLACE PUBLIQUE > Certains dimanches, en période d'exams, la bibliothèque est envahie par les étudiants. Un autre problème de cohabitation ?

MARINE BEDEL > Question complexe, liée à l'attractivité du lieu et à ses horaires. Et, sur ce point, je crois que nous sommes arrivés au maximum des possibilités d'ouvertures, compte tenu des effectifs de la bibliothèque et de son architecture. Cette architecture est magnifique, mais croqueuse d'effectifs. Si nous étions sur deux niveaux... Mais nous en avons dix ! Et aux quarante heures hebdomadaires d'ouverture au grand public s'ajoutent l'accueil de nombreux groupes le matin, l'accompagnement spécifique des personnes handicapées, l'action culturelle qui

déborde au-delà des quarante heures. On nous demande d'ouvrir le mercredi matin et le samedi matin, par exemple. Mais les bibliothèques sont ouvertes à ces heures-là dans les quartiers et les communes : l'usager n'est pas complètement démuné. Et puis, il y a les bibliothèques universitaires. Sur une semaine, elles sont ouvertes plus que nous, jusqu'à soixante heures, mais dans l'année, elles ont des périodes de fermeture longues et fréquentes. En période d'exams, il me semble qu'elles devraient rester ouvertes... J'espère que Rennes Métropole qui apporte un financement aux universités pourra mettre sur la table cette question d'une complémentarité des bibliothèques. Mais je ne sous-estime pas le fait que des étudiants continueront sans doute à venir travailler ici car c'est très agréable, bien situé, bien desservi et c'est aussi important que les étudiants soient « dans la ville ».

PLACE PUBLIQUE > Deux événements récents ont terni l'image de la bibliothèque. Et d'abord, le rejet à la benne de nombreux ouvrages...

MARINE BEDEL > L'erreur est humaine. Il y a des sujets tellement sensibles qu'on ne vous pardonne rien. Cet épisode concerne la bibliothèque de la Ville : en juin 2009, nous avons dû vider un magasin de la rue de La Borderie dans des délais très précipités. Une erreur s'est produite et des livres se sont trouvés dans une benne où ils n'auraient pas dû se trouver. Après, il y a eu un emballement parce que le livre est sacralisé, parce que jeter un livre équivaut dans l'imaginaire collectif à pratiquer un autodafé. On ne nous a pas laissé le temps de rectifier... En fait, tous les mois, des centaines de documents sont donnés à des associations, des hôpitaux, des maisons de retraite, des maisons de quartier. Et en juin, nous avons organisé notre deuxième vente dans les quartiers. En mars 2010, nous avons vendu plus de vingt mille documents en quatre jours...

PLACE PUBLIQUE > Et puis vous avez transformé les bibliothèques de Saint-Martin et de Carrefour 18...

MARINE BEDEL > Un peu d'explications... Certaines personnes sont intimidées par les bibliothèques et il me semble que les crédits publics doivent aussi servir à compenser les handicaps socioculturels, à développer la médiation et l'action éducative. En outre, les pratiques culturelles évoluent : il faut donc que l'offre de services s'adapte. Enfin, les bibliothèques ne peuvent agir seules :



pour toucher le maximum de personnes, il faut conjuguer les approches et les compétences des bibliothécaires avec celles de certaines associations. Nous avons donc proposé de nouvelles orientations, votées en juin 2010 par le conseil municipal. Le contexte budgétaire étant ce qu'il est, il nous a été demandé de développer ces actions à moyens constants. Il a donc été décidé de transformer deux des bibliothèques de la ville – il y en avait treize –, celles de Saint-Martin et Carrefour 18 où le nombre de prêts était le plus bas, en des lieux d'expérimentation, des «espaces – lecture» : il y est encore proposé un peu de prêt à partir d'un fonds limité à 4 000 à 5 000 documents, mais surtout, il s'y développe de nombreuses activités autour du livre, en collaboration avec des associations et organismes très variés, qui vont d'ATD Quart-monde, à l'association des gens des voyages, à l'Office des personnes âgées, aux bailleurs sociaux. Le pari est d'inventer un nouveau lieu de lecture, qui volontairement ne s'appelle plus bibliothèque, bien que rattaché à bibliothèque municipale, et qui est co-animé avec d'autres partenaires, en particulier la structure d'implantation, maison de quartier ou centre social.

PLACE PUBLIQUE > Des résultats, déjà ?

MARINE BEDEL > Nous avons à peine neuf mois de fonctionnement. Des initiatives se développent progressivement, davantage à Carrefour 18 pour l'instant, où près de cinq cents personnes sont inscrites. À Saint-Martin, ça va moins vite, entre autres parce qu'il y a eu une opposition virulente de personnes qui nous ont dit : «Intellectuellement, on peut comprendre votre projet, mais on veut garder notre bibliothèque telle quelle».

PLACE PUBLIQUE > Vous avez bon espoir ?

MARINE BEDEL > Oui ! Je suis convaincue qu'il faut innover, expérimenter de nouvelles approches et non pas rester les bras croisés devant les évolutions. Ce qui paraît étrange à certains, c'est de faire appel à des bénévoles après s'être battus – et moi-même, je me suis battue – pour professionnaliser les bibliothèques. On pourrait penser que c'est un retour en arrière. Moi je crois qu'il faut rester vigilant sur la présence de bibliothécaires professionnels, mais que si l'on enrichit leur activité par l'approche d'autres professionnels et de bénévoles, on peut essayer d'ancre différemment le lieu dans le quartier.

PLACE PUBLIQUE > D'autres transformations sont-elles à venir ?

MARINE BEDEL > Ce n'est pas prévu. Mais des quartiers qui n'ont ni bibliothèque ni espace-lecture vont peut-être nous solliciter... Des choses sont en train de germer. Nous serons à l'écoute. Sur le territoire de Rennes Métropole, nous avons besoin d'équipements de tailles très diverses : les Champs Libres, des bibliothèques de proximité (onze à Rennes, une dans chaque commune), des espaces-lecture et des points lecture, qui sont un autre dispositif de médiation destiné à des publics « fermés », des écoles ou des maisons de retraite par exemple... Il en existe cent trente en ville. L'idée, c'est de démultiplier.

PLACE PUBLIQUE > Aujourd'hui, le livre perd sa place centrale. L'imprimé se fait grignoter...

MARINE BEDEL > Je ne lis pas dans le marc de café... Il y a quelques années, certains prédisaient la mort du livre. Je suis plutôt de l'avis de Robert Darnton⁴, le directeur de la bibliothèque universitaire de Harvard et éminent historien du livre : très peu de nouveaux supports ont totalement fait disparaître un autre. Je pense que supports physiques et supports numériques cohabiteront, avec des usages complémentaires.

PLACE PUBLIQUE > Les connaissances sont aujourd'hui instantanément à la disposition de tous, à tout moment. A-t-on encore besoin des bibliothèques ?

MARINE BEDEL > Internet... Encore faut-il avoir un accès ! Encore faut-il trouver ce que l'on cherche ! Dans une bibliothèque physique, les bibliothécaires peuvent vous aider. Le professionnel devient un aiguilleur, avec des connaissances et des compétences qui vont se rapprocher davantage de celles des documentalistes. Et puis la bibliothèque, c'est un lieu culturel dans la ville dont le rôle est bien plus large que cela !

PLACE PUBLIQUE > Sur le territoire de Rennes Métropole, les bibliothèques municipales sont toutes indépendantes. Si j'emprunte un livre aux Champs Libres, je ne peux pas le rendre à Saint-Grégoire. N'est-ce pas dommage ?

MARINE BEDEL > Plusieurs raisons expliquent que les documents ne circulent pas entre les bibliothèques. D'abord,

4. Robert Darnton, *Apologie du livre. Demain, aujourd'hui, hier*, traduit de l'anglais (États-Unis) par Jean-François Sené. Gallimard, 218 pp., 19 €.

une raison politique : la compétence « lecture publique » n'a pas été transférée à Rennes Métropole. Il y a un équipement d'intérêt communautaire, les Champs Libres mais, de la même façon que les bibliothèques de quartier de Rennes dépendent de la Ville, chaque bibliothèque ou médiathèque municipale dépend de sa commune. Ce fut le choix des maires en 2000, retenu par Edmond Hervé. La deuxième raison est technique : pour pouvoir suivre un document emprunté à bibliothèque de Rennes Métropole, il faudrait une gestion informatique commune et une base de lecteurs commune qui n'existent pas. Une troisième raison : la bibliothèque des Champs Libres n'a pas été dimensionnée pour gérer un tel réseau.

PLACE PUBLIQUE > Cela vous gêne-t-il ?

MARINE BEDEL > Je ne suis pas certaine que ce soit le service le plus attendu ou qui apporte le plus de valeur ajoutée. Il serait plus intéressant de développer ensemble des projets d'action culturelle qui pourraient prendre des formes différentes selon les communes et garantiraient leur autonomie tout en étant fédérateurs. Une telle idée suppose un minimum de moyens humains. Un autre projet qui pourrait voir le jour en 2012 ou plutôt en 2013, c'est un portail commun d'informations sur internet. On pourrait y trouver par exemple les sélections des bibliothécaires, les commentaires des lecteurs, des expositions virtuelles ou des conférences en ligne.

PLACE PUBLIQUE > Vous exposez des photographies dans l'escalier qui monte au 6^e étage et là-haut, dans la salle La Borderie, des documents sur des écrivains. Récemment sur Louis Guilloux, sur l'Oulipo, sur Colette. Allez-vous continuer ?

MARINE BEDEL > Compte tenu de l'investissement, de la fréquentation et de la taille plutôt modeste de la salle de la Borderie, nous avons décidé que l'exposition *Colette buissonnière*⁵ serait la dernière. Mais nous continuerons à exposer des photos dans l'escalier, avec les contraintes et les avantages d'un lieu de passage. Et nous allons, tous les trois ans, prendre l'initiative d'une grande exposition, salle Anita Conti. La première, *Images d'Alice (au pays des merveilles)*, aura lieu dès octobre. Et nous continuerons à participer à des projets mutualisés : la bibliothèque s'est fortement investie dans l'exposition *La Bretagne fait son cinéma*⁶, même si celle-ci n'est pas étiquetée « bibliothèque ».

PLACE PUBLIQUE > Les Champs Libres réunissent trois organismes, la bibliothèque, le musée de Bretagne et l'Espace des Sciences. La mayonnaise est-elle possible ? Est-elle nécessaire ?

MARINE BEDEL > Je crois que la mayonnaise a pris et que ça va continuer. Au début, les équipes se sont concentrées sur leur propre travail. Il a fallu prendre ses marques, accueillir de nouveaux et nombreux publics. Nous avons maintenant à la bibliothèque une organisation qui permet de mieux profiter de la dynamique des Champs Libres et d'y participer. Le résultat, c'est que l'on organise des conférences pendant l'exposition *Numériquement vôtre*, un cycle sur le « polar » en parallèle à l'exposition *Meurtre à l'Espace des Sciences*, un cycle commun avec l'Espace des sciences et le musée de Bretagne intitulé *Vieillesse, la vie à l'épreuve du temps*. Nous avons nos missions propres, enrichies par la chance de travailler au sein des Champs Libres. Nous avançons sur ces deux pieds : des activités n'ont aucune raison d'être partagées, mais d'autres se rencontrent.

PLACE PUBLIQUE > Quels sont vos auteurs préférés ?

MARINE BEDEL > Je n'ai pas une formation littéraire : après un baccalauréat scientifique, j'ai suivi un cursus plutôt historique. J'ai des lectures assez éclectiques, de Stefan Zweig, Jean Giono ou Julien Gracq à des auteurs que je découvre au gré des rencontres, des salons..., Lyonel Trouillot, Laurent Gaudé, Erri de Luca, Paul Auster... Et je lis également la presse, de la BD, des polars...

PLACE PUBLIQUE > Des femmes ?

MARINE BEDEL > Annie Ernaux, Sylvie Germain, Colette... ou Fred Vargas.

PLACE PUBLIQUE > Lisez-vous beaucoup ?

MARINE BEDEL > Pas assez de lectures personnelles. C'est un peu frustrant. Savoir qu'il y a tant de bons livres que je ne lirai pas...

5. Jusqu'au 27 août, salle La Borderie au 6^e étage de la bibliothèque. Entré libre.

6. Jusqu'au 28 août, aux Champs Libres, 10, cours des Alliés, mardi de 12 h à 21 h, mercredi, jeudi et vendredi de 12 h à 19 h, samedi et dimanche de 14 h à 19 h.

